

# Pourquoi le chômage a baissé en 2014

■ Le rapport de l'Onem montre un recul de 2,7 % du nombre de chômeurs complets indemnisés.

Le nombre de chômeurs complets indemnisés a baissé de 2,7 % l'an dernier par rapport à 2013, pour s'établir à 633 361 cas, le chiffre le plus bas depuis 23 ans, a indiqué jeudi l'Office national de l'emploi (Onem) à l'occasion de la présentation de son rapport d'activités.

Si le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés est resté stable, à 458 642, le nombre de non-demandeurs d'emploi indemnisés a considérablement reculé, tant chez les chômeurs plus âgés dispensés (-17,6 %) que chez les chômeurs avec complément d'entreprise dispensés (c'est-à-dire les prépensionnés : -4,3 %).

## L'effet du contrôle des chômeurs

Outre l'évolution démographique (la population active et la population en âge de travailler augmentent moins qu'auparavant), l'Onem avance deux raisons pour expliquer cette baisse. La Belgique a retrouvé une croissance modérée (1 %) l'an dernier et certaines réformes, notamment en matière d'activation, se font sentir.

Quant au chômage temporaire, la conjoncture économique plus favorable et l'hiver assez clément de 2014 ont contribué à faire baisser de 27,8 % en un an le nombre de jours de chô-

mage temporaire.

## Recul inédit des titres-services

Mais l'Onem ne s'occupe pas seulement des demandeurs d'emploi. Le nombre de travailleurs percevant des allocations d'interruption a augmenté de 2,5 %, principalement sous l'effet des congés thématiques (congé parental et congé pour assistance médicale).

Quant au dispositif des titres-services, il a connu pour la première fois une légère diminution de son utilisation en 2014 (-0,9 % de titres utilisés).

Au total, les dépenses de l'Onem, pour ses différents allocataires et les titres-services, ont reculé de près d'un demi-milliard d'euros en 2014 pour atteindre 10,987 milliards.

Pour 2015, l'Onem entrevoit une évolution favorable de plusieurs indicateurs du marché du travail, mais pointe des "problèmes structurels importants" en comparaison avec les autres pays européens, notamment la faible progression de la réinsertion des groupes à risque et la forte dispersion des taux de chômage entre régions. (Avec Belga)

# 23

## ANS

Le nombre de chômeurs complets indemnisés a baissé à 633 361 cas, le nombre le plus bas depuis 23 ans.